

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT (BAPE)

Projet d'agrandissement de parc national du Mont-Orford

Mémoire par : Daniel Simard et Francyne Leduc

Nous sommes des citoyens affectés par ce projet et nous désirons déposer ce mémoire afin de faire entendre notre point de vue.

Voici notre mémoire sur la QUIÉTUDE face à cette décision du stationnement P5 (chemin des Bûcherons)

L'imposition d'un stationnement de 100 places au Mont des Trois-Lacs dans un cul de sac sur un chemin dangereux et privé ou ce coin de paradis deviendra pour les résidents près du stationnement une source de perturbation sur le plan social.

La mission de la politique sur les parcs nationaux du Québec sont :

- 1 - Poursuivre le développement du réseau des parcs
- 2 - Assurer la conservation des patrimoines naturel, culturel et paysager
- 3 - Contribuer à la qualité de vie des citoyens et des collectivités.

Il me semble évident que le point 3 va à l'encontre de la politiques des parcs Nationaux.

Considérant que vous nous imposez ce stationnement, cette décision est lourde de conséquences pour les résidents à proximité et des rues avoisinantes.

L'arrivée massive des voitures dans le secteur aura comme action d'envahir ce coin paisible, en plus de détériorer progressivement le chemin forestier privé et du secteur en périphérie avec des routes en gravier.

Le chemin des Bûcherons est un chemin privé qui ne respecte aucune norme provinciale ou municipale de circulation.

Cette source de perturbation amènera des situations tendues dans notre quotidien.

Que dire de la pollution visuelle du stationnement et de la signalisation prévue dans un secteur complètement boisé.

Conscients que la qualité de vie d'un quartier ou d'une communauté dépend largement de l'engagement de ses résidents, des citoyens et des citoyennes ainsi que des organismes du milieu se sont regroupés. Vous remarquerez qu'il y a un très grand nombre de mémoires de fait en opposition au stationnement P5.

Maintenant, une mise en situation, vous êtes propriétaire d'une résidence sur un bord de l'eau avec un magnifique terrain boisé, vous serez à 200 pieds du nouveau stationnement de 100 places, si cela était l'un de vous, vous feriez la même chose que nous et que tous les résidents concernés.

Il me semble évident que le ministère devrait reconsidérer l'emplacement du stationnement P5 .

Je recommande que cet emplacement soit relocalisé sur le même chemin mais un début de la route 220.

Orford le 29 mars 2023

Daniel Simard

Francyne Leduc